



ARRONDISSEMENT DE
BRIVE-LA-GAILLARDE

AVIS DU MAIRE



Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que,

Suite à la proclamation des résultats consécutifs aux élections municipales du 15 Mars 2026, les membres du Conseil Municipal nouvellement renouvelé se réuniront à la salle du Conseil de la mairie, le :

DIMANCHE 22 MARS 2026 A 11H

L'ordre du jour sera le suivant :

- Installation du Conseil Municipal ;
- Election du Maire ;
- Détermination du nombre des adjoints ;
- Election des Adjoints au Maire ;
- Lecture de la Charte de l'Elu local.

Larche, le 18 mars 2026

Le Maire
Bernard LAROCHE

